

DGA : commandes et contrats



Au cours des quatre premiers mois de 2017, la Direction générale de l'armement (DGA) a lancé des programmes et notifié des contrats pour la Marine nationale et l'armée de l'Air.

Navires. Le 21 avril, le programme des 5 frégates de taille intermédiaire (FTI) de la classe *Belharra* a été lancé (*photo*). Réalisées par le groupe DCNS, elles seront dotées de capacités d'autodéfense élargies et de projection de forces spéciales, du nouveau radar à 4 antennes planes Sea Fire et de missiles Aster 30. Chacune représente 2 millions d'heures de travail dont 300.000 pour les bureaux d'études. La première sera livrée en 2023 pour une entrée en service actif en 2025, avec une capacité d'évolution pour une durée de vie de 40 ans. A l'horizon 2030, la Marine Nationale disposera de 15 frégates de premier rang : 8 frégates multi-missions (6.000 t de déplacement) ; 2 frégates de défense aérienne de la classe Horizon (7.000 t) ; 5 FTI de lutte anti-sous-marin (4.000 t). Le 19 janvier, la DGA a notifié aux industriels Pirou et DCNS la réalisation du 4ème bâtiment multi-missions (B2M, 2.300 t) *Dumont-d'Urville*. Les B2M assurent présence, protection des intérêts français dans les zones économiques exclusives, soutien logistique, sauvegarde et assistance au profit des populations en cas de catastrophe naturelle. Destinés à la souveraineté outre-mer, ils sont ainsi répartis :

D'Entrecasteaux en Nouvelle-Calédonie depuis le 29 juillet 2016 ; *Bougainville* en Polynésie française depuis le 16 décembre 2016 ; *Champlain* à La Réunion à l'été 2017 ; *Dumont-d'Urville* aux Antilles en 2018.

Missiles. Le 28 mars, le délégué général pour l'armement Laurent Collet-Billon et son homologue britannique Harriett Baldwin, ministre pour les Acquisitions de Défense, ont signé un accord sur le programme FMAN/FMC (futur missile antinavire/futur missile de croisière) pour remplacer et améliorer les systèmes de missiles employés par la Marine Nationale et l'armée de l'Air à l'horizon 2030. Chaque pays contribuera à hauteur de 50 M€ à cette étude, menée par MBDA, et profitera d'un accès réciproque aux expertises technologiques et moyens d'essais et de tests. La coopération franco-britannique porte aussi sur la rénovation des missiles de croisière aéroportés SCALP-EG/Storm Shadow, dont les premiers seront livrés fin 2018 en Grande-Bretagne et en 2020 en France. Le 5 janvier, la DGA a annoncé la commande de nouveaux AASM (armement air-sol modulaire) « Block 4 », kits montés sur des bombes standards OTAN et livrables à partir de 2019. L'AASM se décline en plusieurs versions selon le type de guidage : inertie/GPS ; inertie/GPS + imagerie infrarouge ; inertie/GPS + laser. Equipé d'un kit de propulsion, il peut être tiré à distance de sécurité sur tous les types de cibles terrestres, même mobiles. L'armée de l'Air et la Marine Nationale ont déjà reçu 1.700 AASM.

Drones. La loi de programmation militaire 2014-2019 prévoit 4 systèmes de drones Reaper MALE (moyenne altitude longue endurance) de 3 drones chacun pour l'armée de l'Air en 2019. Le 10 janvier, la DGA a annoncé la réception du 2ème système, dont 2 drones ont été livrés le 31 décembre 2016 à Nyamey pour l'opération Barkhane. Le 3ème drone est destiné à l'entraînement des personnels de l'escadron 1/33 « Belfort » à Cognac. Une campagne d'essais doit valider : l'aérotransport du système Reaper, notamment à bord de l'A400M ; les conditions techniques de son utilisation dans l'environnement électromagnétique de la base de Cognac et du territoire métropolitain. Le 4ème système a été commandé fin 2016.

Loïc Salmon

Marines : l'approche globale, indispensable à la sécurisation future du milieu maritime

Drones Air et Marine : surveillance, renseignement et... combat

MBDA : coopération industrielle européenne pour les missiles